

## CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

### Cordiste

Numéro du CQP	035-2002 09 24
Date d'échéance	Décembre 2021
Créé par les CPNE du	24 septembre 2002

Autorité responsable de la certification :	CPNE Conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics 33 avenue Kléber 75784 Paris Cedex
Responsable :	François Falise 01 40 69 53 41 falisef@national.ffbatiment.fr

Porteur du dossier :	FNTP – FEDERATION NATIONALE DES TRAVAUX PUBLICS FFB – FEDERATION FRANÇAISE DU BATIMENT	
Responsable :	SFETH – Syndicat Français des Entreprises de Travaux en Hauteur	9 rue de Berri 75008 PARIS Tél : 01.44.13.31.44/04 90 79 50 69

Secteur d'activité	BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
--------------------	-----------------------------

Description de l'emploi :	<p>L'ouvrier professionnel cordiste est un technicien qui intervient sur des chantiers de travaux effectués en hauteur dont l'accès est difficile et ne peut pas être effectué en sécurité par d'autres moyens. Il intervient essentiellement dans les secteurs du bâtiment, de l'industrie et des travaux publics</p> <p>Premier niveau de maîtrise des formations techniques de travaux sur cordes et de sécurité des intervenants dans les chantiers, appliquée dans le BTP qui correspond au minimum de connaissances requises pour travailler en sécurité.</p>
---------------------------	---

Dénomination de la Qualification	Cordiste
----------------------------------	----------

Classement	Niveau 2 - CCN ouvriers du Bâtiment Niveau 2 – Position 1 - CCN ouvriers des Travaux Publics <i>Les salariés dont le positionnement antérieur est supérieur aux minima visés ci-dessus bénéficient d'une majoration de 6 points sur le coefficient.</i>
------------	---

**CQP N°035-2002 09 24 – Cordiste**  
**Référentiel d'activités**

Activités principales	Compétences associées
<b>BLOC DE COMPETENCES N° 1. Techniques fondamentales de travail sur cordes et en hauteur</b>	
<p>BC1_A1 Participer à l'installation des systèmes d'accès, de progression et de maintien sur cordes contribuant à l'ergonomie du poste de travail.</p>	<p>C1 Evaluer les nœuds d'usages afin de s'assurer de leur résistance            C2 Réaliser les nœuds d'usage courant référencés par la profession afin de sécuriser les systèmes de déplacement et d'assurage            C3 Mettre en place des amarrages selon les supports désignés par l'employeur afin de sécuriser les systèmes de déplacement et d'assurage            C4 Installer des cordes et/ou systèmes de protection individuelle contre les chutes de hauteur depuis les points d'ancrage définis par l'employeur ou l'encadrant permettant de sécuriser l'accès et l'installation du poste de travail</p>
<p>BC1_A2 Progresser en hauteur dans des situations simples à l'aide de cordes et/ou d'EPI contre les chutes de hauteur</p>	<p>C5 Utiliser les techniques de progression appropriées à la configuration d'un site afin de se déplacer de plain pied et en hauteur en toute sécurité            C6 Se déplacer latéralement, de haut en bas et inversement en utilisant les techniques de progression en suspension appropriées à la configuration du site et permettant de sécuriser les déplacements            C7 Utiliser les techniques d'assurage de son coéquipier progressant en appui sur une structure existante afin d'éviter sa chute</p>
<b>BLOC DE COMPETENCES N° 2 . Participation à l'organisation des interventions sur cordes</b>	
<p>BC2_A1 Appliquer les mesure de prévention des risques du chantier</p>	<p>C8 Appliquer les moyens de prévention des risques au poste de travail communiqués de façon écrite ou orale, afin de s'assurer de sa sécurité et de celle de ses coéquipiers et/ou co-traitants            C9 Appliquer les modes opératoires pour réaliser l'opération de travail en hauteur afin de pouvoir détecter les éventuels écarts avec la réalité et les signaler à sa hiérarchie            C10 Veiller en continu au maintien des moyens de prévention lors de la réalisation d'une tâche afin de s'assurer de sa sécurité et de celle de ses coéquipiers</p>
<p>BC2_A2 Utiliser les appareils (EPI et accessoires) d'usage courant dans la réalisation d'une opération de travail sur cordes</p>	<p>C11 Acheminer et utiliser en sécurité l'outillage, le matériel et les matériaux appropriés afin de pouvoir réaliser une tâche en toute sécurité.            C12 Utiliser les appareils de progression, de maintien et de protection contre les chutes de hauteur afin de s'assurer de la bonne réalisation de l'opération de travail sur cordes            C13 Vérifier l'état de conservation des appareils de progression et antichute en service afin d'anticiper tout problème de défaillance</p>

<p>BC2_A3 Aménager le poste de travail de façon ergonomique en corrélation avec les contraintes induites par la réalisation d'une tâche de travail définie.</p>	<p>C14 Mettre en place le poste de travail pour la réalisation d'une tâche de façon ergonomique afin d'éviter les contraintes posturales et les blessures C15 Respecter les consignes générales et utiliser les dispositifs mis à disposition pour évacuer son poste de travail en sécurité.</p>
<p>BC2_A4 Communiquer avec les acteurs concernés par la tâche de travail</p>	<p>C16 Communiquer au sein de l'équipe afin d'effectuer les tâches à réaliser C17 Communiquer avec les autres acteurs en lien avec la tâche à exécuter afin d'anticiper les contraintes de la co-activité</p>
<p><b>BLOC DE COMPETENCES N° 3 Participation aux situations et/ou interventions d'urgence</b></p>	
<p>BC3_A1 Appliquer une méthode de secours simple</p>	<p>C18 Evacuer un technicien utilisateur d'un système d'arrêt de chute à l'aide d'un dispositif d'évacuation normé afin de lui porter secours C19 Effectuer des techniques de prise en charge de victime sur cordes en situation simple de travail afin de faciliter la prise en charge de la victime par les services de secours</p>